

DROIT CONSTITUTIONNEL ET THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT

Second semestre 2018-19

COURS DU PROF. DENIS BARANGER

LISTE DES QUESTIONS DE L'ÉPREUVE ORALE

1.	« La constitution, toute la constitution, rien que la constitution »
2.	« Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation ».
3.	Les principes généraux du droit
4.	L'article 3 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875.
5.	Sources au sens formel et sources au sens matériel
6.	La définition de la norme juridique selon Hans Kelsen
7.	Qu'est-ce qu'un « pedigree » juridique ?
8.	L'arrêt Heyriès
9.	Le sens du terme « arbitrage » dans l'article 5 de la Constitution
10.	Ressources normatives et ressources contextuelles
11.	L'arrêt Lochner de la Cour suprême des États-Unis
12.	L'arrêt Syndicat général des ingénieurs-conseils
13.	« interpréter, ce n'est rien d'autre que définir et faire connaître ce qu'est le contenu d'une norme édictée par une autre autorité ».
14.	Le statut normatif des principes généraux du droit selon René Chapus
15.	La théorie réaliste de l'interprétation

16.	Les interprétations de la décision 2012-654 DC du 9 août 2012
17.	Le principe de fidélité de l'interprète en droit constitutionnel comparé
18.	La décision <i>McCulloch v. Maryland</i> (USSC, 1819)
19.	Les usages de l'article 16 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel
20.	Les arrêts <i>Plessy v. Ferguson</i> et <i>Brown v. Board of Education</i> (Cour supreme des Etats-Unis).
21.	La volonté générale
22.	La pratique politique entre 1946 et 1958 a-t-elle « dénaturé » la constitution de la IVe République ?
23.	« la constitution se fait uniquement au moyen des textes (...) les intentions des auteurs ne comptent pas, ou du moins, elles ne possèdent pas de force constitutionnelle (...). La portée d'un texte ne se juge d'après ce que ses auteurs ont voulu ou cru faire, mais bien d'après ce qu'ils ont effectivement fait »
24.	Le légicentrisme
25.	L'autorité de la constitution sous la IIIe République
26.	L'article 8 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875
27.	Le quatrième amendement de la Constitution des Etats-Unis
28.	La structure des déclarations de droit anglaises
29.	L'arrêt <i>Entick v. Carrington</i>
30.	Droit constitutionnel et science politique
31.	L'entrée en vigueur de la constitution
32.	La jurisprudence et les effets de l'entrée en vigueur de la constitution

33.	La loi organique
34.	L'arrêt Marbury v. Madison
35.	La rigidité constitutionnelle
36.	Constitution formelle et constitution rigide
37.	L'article 89 de la Constitution de 1958
38.	Le contrôle par le juge administratif de l'abrogation implicite des lois
39.	Les valeurs en droit constitutionnel
40.	Les principes en droit constitutionnel
41.	La charte de l'environnement
42.	Les impératifs d'intérêt général dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel
43.	Les problèmes juridiques liés à la reconnaissance des valeurs en droit constitutionnel
44.	Le contrôle de proportionnalité
45.	Le fait en droit constitutionnel
46.	La qualification juridique des faits en droit constitutionnel
47.	Le juge constitutionnel et les changements de « circonstances de fait »
48.	Les concepts en droit constitutionnel
49.	Le traitement du concept d'Etat en droit constitutionnel .
50.	les « conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale ».
51.	La décision n° 70-39 DC du 19 juin 1970

52.	La décision n° 2005-524/525 DC du 13 octobre 2005
53.	L'Etat de droit
54.	Version forte et version faible du contrôle juridictionnel des lois
55.	Le constitutionnalisme politique
56.	Le constitutionnalisme global
57.	Le bloc de constitutionnalité
58.	Les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République
59.	Les normes de référence du contrôle de constitutionnalité non-incluses dans le bloc de constitutionnalité
60.	Les principes de valeur constitutionnelle
61.	Toutes les normes du bloc de constitutionnalité ont-elles valeur constitutionnelle ?
62.	La décision du 16 juillet 1971 était-elle un « coup de force » ? (P. Avril)
63.	La supra-constitutionnalité
64.	Le contentieux « Maastricht » devant le Conseil constitutionnel
65.	« Le pouvoir constituant est souverain »
66.	L'al. 5 de l'article 89 de la Constitution
67.	La fondamentale
68.	L'arrêt Dehaene
69.	« il n'appartient pas au Conseil constitutionnel, lorsqu'il est saisi en application de l'article 61 de la Constitution, d'examiner la conformité d'une loi aux stipulations d'un traité ou d'un accord international »

70.	La décision n° 98-400 DC du 20 mai 1998
71.	Les limites juridiques à la révision de la Constitution
72.	Constitution « descriptive » et constitution « normative »
73.	La définition de la coutume
74.	Y-a-t-il des coutumes en droit constitutionnel ?
75.	L'interprétation présidentialiste de la Constitution sous la Ve République
76.	Les conventions de la constitution